



> Vie municipale

Du 18 au 27 avril

Inscription Fête des mères

Mairie

28 avril - 10h30

Journée de la déportation

Monument aux Morts - Rue P. Eluard

1 mai - 11h00

Fête du travail

Monument aux Morts - Rue J. Jaurès

4 et 5 mai

Fête du Nain Gaillou

Parc Pécourt

8 mai - 10h30

Armistice 39/45

Monument aux Morts - Rue P. Eluard

26 mai - 8h à 18h

Elections Européennes

Bureaux de vote (un seul tour)

8 juin - 14h00

Fête du jeu

Médiathèque



> Agenda



4 ET 5 MAI 2019 AU PARC PÉCOURT

SAMEDI 4 MAI

Inauguration / 14h30

Démonstration équestre / 15h00

Spectacles / 17h00

> Double je

> Aurélien le Magicien

> David Casado

DIMANCHE 5 MAI

Concours des enfants / 10h45

Brocante / 7h00 à 15h00

Défilé des géants / 15h00

> Maud invite des copines

> Bûcher de la sorcière

SAMEDI & DIMANCHE

Stands des associations

Programme : Fête du Nain Gaillou

Le premier week-end de mai, le Parc Pécourt accueillera la traditionnelle fête en faveur de notre géant, le Nain Gaillou et de sa femme Maud de S^t René.



>>> Samedi 4 mai 2019

Inauguration - 14h30 / L'inauguration des festivités se fera le samedi 4 mai 2019 à 14h30 sur le podium du Parc Pécourt par Madame le Maire accompagnée de Mauricette CASPERS, adjointe aux Fêtes et Cérémonies, et des membres du Conseil Municipal.

Démonstration équestre - 15h00 / Les écuries de la Rose d'Alby et La chevauchée des Amis de Burbure vous proposeront une prestation équestre en musique. Tout d'abord, la présentation d'un carrousel sur une musique classique suivie d'une démonstration de sauts d'obstacles sur des rythmes récents et entraînants.

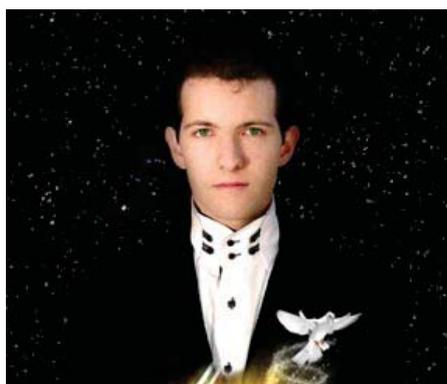


Spectacles - 17h00 / Sur la scène, Double je, Aurélien le Magicien et David Casado se succéderont pour vous offrir plus de 3 heures de spectacle.

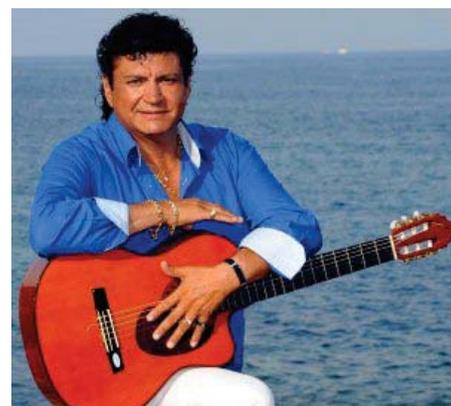
>>> **Double je** / La chanteuse et le guitariste du groupe vous feront revisiter le rock Français et International en passant par le Disco. L'occasion de se déhancher sur des rythmes connus : Police, U2, Pink Floyd, Pink, Toto, Donna Summer, Patrick Hernandez, Abba...



>>> **Aurélien et Marie** / Le magicien et son assistante vous mettront des étoiles dans les yeux et vous feront voyager dans l'illusion avec des apparitions, des disparitions et beaucoup d'autres numéros tout aussi surprenants.



>>> **David Casado** / Cet artiste Franco-Latino brillant possède un talent incontestable. Avec son répertoire d'interprétations très varié, il saura vous faire voyager, de la chanson Gypsy à la chanson Française.



Stands des associations / Les associations Guesnoises seront présentes, au Parc Pécourt, durant toute la durée des festivités et vous proposeront de multiples activités : tir au but, maquillage, billard américain, pêche au canards, initiation self défense, balade en poney, activités manuelles... Et pour les plus gourmands, restauration rapide et pâtisseries seront disponibles.



>>> Dimanche 5 mai 2019

Brocante - 7h à 15h / Dénicher la petite robe seconde main parfaite, le sac vintage, le meuble rétro, la carte postale ancienne qui fera mouche ? En déambulant dans le Parc Pécourt, vous pourrez réveiller le chineur qui sommeille en vous !

Si vous souhaitez un emplacement lors de la brocante, des permanences seront tenues à la salle Maurice Thorez :

- vendredi 19 avril - 16h à 19h
- samedi 20 avril - 10h à 12h
- vendredi 26 avril - 16h à 19h
- samedi 27 avril - 10h à 12h
- jeudi 2 mai - 16h à 19h

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de la carte grise de votre véhicule.

Concours des enfants - 10h45 / Un concours de déguisement, organisé par la Municipalité et à destination des enfants de 4 à 10 ans, se déroulera au sein du Parc Pécourt. Les enfants préalablement inscrits (des bulletins d'inscriptions ont été distribués dans les écoles) devront se présenter déjà déguisés et le jury déterminera quels seront les plus beaux costumes afin de décerner de nombreux lots.



Défilé des géantes - 15h / Cette année, pour le défilé, Maud de St René a invité ses copines. En effet, hormis Gaillou, il n'y aura pas de géants lors de cette édition mais plus d'une quinzaine de géantes ! Celles-ci seront bien entendu accompagnées par les membres des différentes associations, des musiciens, danseurs...

Le départ se fera à 15h rue Ferrer et suivra l'itinéraire suivant : rue de l'Egalité, rue Roger Pérus, Foyer des Jours Heureux, rue de Sartrouville, rue Youri Gagarine puis rue de la Chapelle vers le Parc Pécourt.

À l'arrivée au Parc, vous pourrez assister à la Ronde des géantes puis au bûcher de la sorcière qui conclura ce week-end festif.

Cadeaux de Fête des mères

A l'occasion de la Fête des mères, le 26 mai prochain, la Municipalité offrira un cadeau aux mamans Guesninoises. Pour profiter de ce présent, une inscription préalable est nécessaire. Il suffit de vous présenter en Mairie avec votre livret de famille (uniquement s'il s'agit de votre première inscription) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux dates suivantes :

du lundi au vendredi
entre le 18 et le 27 avril
de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 17h



CARSAT

Des permanences seront assurées, en Mairie, chaque 3^{ème} mardi du mois par une Assistante Sociale de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail). Ces permanences sont ouvertes à tout public : actifs ou retraités du régime général.

- > de 8h30 à 10h30 (sur Rendez-vous)
- > de 10h30 à 11h30 (sans Rendez-vous)

Celle-ci pourra vous recevoir concernant les sujets suivants :

- **La prévention de la désinsertion professionnelle** : cette mission s'adresse aux personnes : en arrêt de travail, salariées, susceptibles de rencontrer des difficultés à la reprise de leur poste de travail.
- **L'accès aux soins** : difficultés à financer les soins (exemple : reste de part à charge et factures hospitalières)
- **La prévention de la perte d'autonomie** : aide à domicile en sortie d'hospitalisation (signalement de l'assistante sociale de l'hôpital), CARSAT pour les plus de 60 ans, Action Sanitaire et Sociale CPAM pour les moins de 60 ans (aide temporaire). Des solutions sont possibles si l'assistante sociale n'a pas pu réaliser le signalement avant la sortie du patient.
- **Passage à la retraite** : dossier bloqué alors qu'il a été enregistré depuis 2 mois auprès de la CARSAT, personnes sans ressources.

Prise de Rendez-vous

au 03 20 05 65 60 ou par mail
servicesocial.lilledouai@carsat-nordpicardie.fr

Rétrospective d'un mois de mars festif !

Les vendredi 8 et dimanche 10 mars, l'Espace Fête et Culture Jacques Duclos a accueilli plus de 200 spectateurs venus applaudir Bertrand Cocq et sa pièce de théâtre patoisante "Bertrand va vous dire quoi !" ainsi que Nathan Couture, un jeune chanteur, compositeur et interprète Québécois.



Le samedi 9 mars, petits et grands étaient réunis autour de Laetitia Veniat et Pauline Duez, respectivement auteure et illustratrice du livre "le Festin de Salem". Après une "lecture dessinée" très vivante et animée, les participants se sont vus proposer des jeux autour de l'oeuvre et des contes en général, auxquels ils ont participé avec entrain.

La rencontre s'est clôturée par une séance de dédicaces autour d'un goûter offert par la Municipalité. Ce fût une rencontre chaleureuse, riche et variée où ces professionnelles ont transmis avec passion leur goût de l'écriture, du dessin et de la littérature jeunesse.



Les jeunes du LALP ont organisé et participé à un "Just Dance" géant dans l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos.

Cette première édition du concours a attiré environ 70 personnes dont 28 joueurs venus de 4 structures et associations différentes. Les participants ont beaucoup apprécié et souhaiteraient renouveler cette animation prochainement.



En mars, la ducasse était installée sur la place Roger Salengro pour le plus grand plaisir des enfants et des mascottes... En effet, la toon's parade s'est invitée le samedi 16 mars : Mickey, Minnie et leurs amis ont profité de la fête pour faire quelques tours de manèges, poser pour des photos et rendre visite aux commerçants des alentours.



Commémoration du 19 mars 1962

Lors de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc, Maryline LUCAS, Maire, accompagnée des membres du Conseil Municipal et de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie) sont venus déposer une gerbe et se recueillir face au Monument aux Morts.

Le message officiel du Ministère des Armées a été lu par monsieur PLUTOT, Président des Anciens Combattants et madame PLANQUE, Conseillère Municipale, sous le regard des membres de l'association de Lewarde "Du képi au casque" venus en jeep et en tenue d'époque.

La commémoration s'est poursuivie au sein de la Mairie avec un discours de madame LUCAS.



Cahier de Doléances

demandé par
M. le Président
de la République

Récemment, les élus de la majorité ont tenu une permanence, en mairie, pour aider les habitants à transcrire sur le livret, leurs remarques, critiques et propositions.

Ce document a été transmis à Monsieur le Sous-Préfet de Douai.



Travaux en cours

Pose de collecteurs d'assainissement

La Communauté d'Agglomération du Douaisis va procéder à la pose de collecteurs d'assainissement :

- Jusqu'au 30 avril, au niveau du plan d'eau situé entre les rues de Fleury et François Bacquet, ainsi que devant la Mairie. **La circulation dans les deux rues sera maintenue. L'emploi de feux tricolores sera nécessaire ponctuellement. Le stationnement sera interdit au droit des travaux.**
- dans la rue de Fleury au mois de mai, suivi par les rues Paul Eluard et Arthur Ramette jusqu'à la fin du mois de juillet puis d'août à mi-septembre dans la rue Jean Jaurès. **La circulation sera interdite pendant la journée sur les tronçons où se dérouleront les interventions.**

Le déplacement des piétons restera possible avec la meilleure sécurité grâce à un balisage.

Malgré la gêne occasionnée par ces travaux, la circulation sera autorisée aux services de secours, les accès aux riverains maintenus dans la mesure du possible et à l'avancement du chantier.

Ce planning est prévisionnel et peut évoluer en fonction des aléas du chantier ou des conditions climatiques.

En cas de problèmes liés au chantier, nous vous invitons à prendre contact directement avec le chef de chantier sur place, ou à défaut de réponse, le maître d'oeuvre (Douaisis Agglo - Direction Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Thomas TISON - 03 27 94 42 11)

6 nouveaux logements

Des chantiers se sont installés dans la rue Dourdan, au cœur de la cité de la Balance. Ils permettront la construction de 6 logements individuels, pour Maisons & Cités.



Maisons
& Cités

Conseils Municipaux

Lors des séances du 4 mars (Rapport Orientation Budgétaire) et du 1^{er} avril (Budget), Monsieur DOISY, adjoint aux finances, a détaillé tous les chiffres de chaque chapitre. Les montants des articles avaient été étudiés en réunion de préparation.

Compte administratif financier 2018 de la ville :

En section de fonctionnement, les dépenses réalisées se sont élevées à 3 816 450,29 €

Les charges à caractère général représentent 26,49 % des dépenses globales de fonctionnement. Les charges générales regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achats de consommables, entretien des bâtiments communaux, du matériel municipal et des espaces publics, consommations diverses (fluides, fournitures...) ainsi que les locations et les assurances.

Les frais de personnel représentent 56,10 % des dépenses.

Les subventions communales ont atteint le montant de 76 669 € soit une participation de plus de 16 € par habitant en faveur des associations sans compter les frais induits des utilisations et d'entretien des espaces communaux.

Les charges financières (intérêts des prêts) ont été de 65 537,03 €.

Les dépenses de fonctionnement ont été, une nouvelle fois fortement maîtrisées (en 2016 : 4 126 155,32 € - 2017 : 3 820 598,69 € - 2018 : 3 816 450,29 €), en maintenant les efforts soutenus en faveur du lien social (enfance et périscolaire, écoles, restauration scolaire, classes de neige, associations, infrastructures sportives, aînés...).

La ville a continué à soutenir la Maison Pour Tous par le biais du CCAS.

Les recettes ont atteint 4 462 564,98 €

Le produit des services (centre aéré, cantine...) ont rapporté près de 3,23 % du total général.

Les impôts et taxes se sont élevés à 2 196 554 € soit 49,22 % des recettes de fonctionnement.

Les dotations de l'Etat représentent 40,67 % de ressources de la ville.

En section d'investissement, les principales dépenses, se sont chiffrées à 1 665 057,18 €.

Les dépenses d'investissement réalisées ont été consacrées au remboursement du capital des emprunts, à l'acquisition de matériel informatique pour le RAM, d'un lave linge pour

l'école Elsa Triolet, d'une armoire froide, d'engins pour les services techniques et espaces verts, d'une imprimante à la Mairie, d'une auto laveuse pour le restaurant Lannoy, de barrières, d'une remorque et de stands, d'un lave vaisselle au restaurant scolaire.

Il y eu, également, des travaux de sécurité électrique et de sécurité incendie, de menuiseries au stade Barran, de rénovation à la salle Michéa, de la stèle du souvenir, d'éclairage public, la fin de la création du piétonnier rue Jean Jaurès, l'installation de jeux et de la piste de Skate-Parc et City-Stade, travaux de voiries dans les rues Ferrer et de sécurité dans la rue Marc Lanvin.

Les recettes ont rapporté 1 438 833,72 €

La Taxe Locale d'Equipeement a abondé le budget à hauteur de 15 405,67 €.

Le fonds de compensation de la TVA a rapporté la somme de plus de 19 028,93 €.

La vente du café le Salengro a permis d'encaisser 90 000 €.

Nous avons réalisé le prêt prévu de 250 000 € et obtenu des subventions de l'Etat, de la CAD à hauteur de 130 390 €.

Le résultat net de l'année 2018 fait apparaître un excédent de 419 891,23 €.

Le compte de gestion 2018 :

Il a été rédigé par Monsieur le Trésorier de Sin-le-Noble. Tous les chiffres sont identiques à ceux inscrits au compte administratif 2018.

Ces deux actes financiers démontrent la sincérité des comptes de la ville.

Le budget primitif 2019 :

Le budget primitif doit dans ses prévisions inscrire obligatoirement les résultats finaux de l'année 2018. Les affectations comptables sont :

- **Fonctionnement - recettes - Articles 002 - Excédent de fonctionnement : 460 291,23 €**
- **Investissement - recettes - 1068 - excédent de fonds capitalisé : 148 445,66 €**
- **Investissement - dépenses - 001 - solde d'exécution reporté : 4 845,66 €**

La section de fonctionnement 2019 s'équilibrerait à 4 881 863,58 €.

La municipalité s'est adaptée financièrement avec ces deux chiffres importants à connaître :

1°) **La ville a perdu la somme cumulée de 1 012 727 €** en Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat, depuis 2014.

2°) **L'endettement de la commune est excellent.** En 2018, l'encours de la dette représentait 461 € par habitant alors que la valeur moyenne des villes similaires était de 770 € en 2017.

La section d'investissement 2019 s'équilibrerait à 2 178 903,69 €

En dépenses :

Les principales opérations retenues, en investissement, sont les suivantes :

- le remboursement des emprunts : capital,
- l'achat de divers matériels : des appareils dont un utilitaire pour le Service Technique, des urnes, un sèche linge pour l'école Triolet, des chaises pour la salle des fêtes, un serveur informatique pour l'école primaire, des radiateurs pour la salle Gatién...
- l'amélioration de l'éclairage à la salle des fêtes,
- le remplacement de la chaudière à l'école Paul Bernard, et du sol souple de jeux à l'école Triolet,
- la réfection de la toiture de la salle de musique,
- la régénération des courts de tennis,
- la fourniture de modules pour le parcours de santé au parc,
- la mise en accessibilité de salles communales,
- les travaux de ventilation à la Médiathèque,
- la continuité de la rénovation de la salle Michéa,
- la suite de la rénovation de l'éclairage public,
- la finition des travaux rue Ferrer,
- l'étude de faisabilité d'un groupe scolaire,
- la provision pour des démolitions de vieux immeubles communaux.

En recettes :

Les recettes proviendraient du virement de la section de fonctionnement, du fonds de compensation de la TVA, de l'excédent de capitalisation, de subventions de l'Etat, de Douaisis Agglo et de la CAF, de produits de ventes de terrains pour les divers travaux.

Pour de plus amples informations, les documents financiers sont consultables en Mairie.

Les Guesninois, priorités de la municipalité

Fort de cette gestion saine, maîtrisée, de ses ambitions raisonnées et en lien avec les demandes des administrés, le Conseil Municipal, malgré une dotation globale de fonctionnement d'Etat diminuée de 1 012 727 € cumulée depuis 2014, souhaite continuer ses efforts soutenus en faveur du lien social.

Tout d'abord en faveur du secteur associatif, qui ressent actuellement beaucoup de difficultés tant en terme de moyens financiers qu'humains, devant souvent faire face aux impératifs des fédérations (licences) ; de fonctionnement (frais divers, déplacements) ; de bénévoles (la tâche n'est pas simple).

Afin de valoriser et d'accompagner l'investissement de ces associations et l'action du bien vivre ensemble, sans clivage social ou culturel, qu'elles s'efforcent de développer, les élus de la majorité ont souhaité et voté une augmentation de 5 % de leurs subventions pour remercier ces dernières de leur implication dans la vie communale.

- En maintenant ensuite, afin de ne pas faire subir d'autres pressions fiscales aux habitants, les taux d'imposition locaux.
- En gardant toutes les actions en faveur des aînés : le colis de Noël, le repas annuel, les tarifs adaptés au foyer "Les Jours Heureux", les animations culturelles diverses.
- Les mamans continueront à être choyées pour la fête des mères.
- Les actions en faveur des enfants : périscolaire, centre aéré, sorties pour les jeunes (MPT) et des écoles : fournitures scolaires, restauration, actions fruits, prise en charge et déplacements piscine, cadeaux et spectacles de Noël, classes de neige, cadeau de fin d'année pour les CM2.

La ville continue à soutenir le Centre Communal d'Action Sociale qui aide les plus démunis, organise des activités à la Maison Pour Tous et forme le personnel en insertion du Chantier Ecole ; sans oublier bien évidemment les activités et interventions au foyer logements. Une subvention de 240 000 € a d'ailleurs été accordée pour toutes ces actions.

La Médiathèque communale continue d'accueillir petits et grands pour des moments culturels, activités diverses et moments partagés en toute convivialité.

Les Services Municipaux dans leur globalité : administratifs, techniques, toutes structures confondues continueront d'assumer le Service Public auprès des citoyens.

Madame le Maire
et l'Équipe Municipale

Actualités de l'Entente Athlétique Dechy Guesnain

40 ans du club

Le 23 février, l'EADG fêtait ses 40 ans ! A cette occasion, son Président, Monsieur Serge DUMONT, avait organisé un gala, à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos afin de réunir athlètes, jeunes licenciés et amis du club.

C'est donc entouré du Député, des Conseillers départementaux, des Élus locaux et de Maires des communes environnantes que Serge DUMONT prit la parole pour évoquer "quarante années de satisfaction et de joie". Il dédia ce gala à Michel BERNARD, athlète de haut niveau et surtout son ami de 60 ans, récemment disparu. Il salua également la mémoire d'André PONT, de Jean et Odette AVERLANT, ses compagnons au départ de cette belle aventure qu'est l'EADG, avant de laisser place à la fête.



Serge Dumont, accompagné de la fille et du gendre de Michel Bernard

Parcours du coeur

Le dimanche 7 avril, l'EADG a investi le Parc Louis Aragon de Dechy ! Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, les parcours du coeur ont pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage et l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque.

Le club a donc proposé aux nombreux participants : des parcours de 2, 5 ou 10 Km à suivre au choix en marchant ou au pas de course et une initiation aux techniques de la marche nordique.



Marathon

Le 10 mars, 4 athlètes de l'EADG ont pris la direction de l'Espagne pour participer au très réputé marathon de Barcelone. Après avoir suivi un entraînement régulier et rigoureux, ils ont battu leur propre record sur ces 42,2 km de course !

Christophe VENANT - 3h14

Didier GUEDIN - 3h25

Nicolas LABRE - 3h25

Tulio ALFONSETTI - 3h28

Nous les félicitons et leur souhaitons encore de belles performances au cours de cette nouvelle saison qui démarre.



20^{ème} Meeting

Le samedi 18 mai à partir de 15h au stade Barran, l'EADG organisera son 20^{ème} Meeting.

Les jeunes (poussin, benjamin et minime) filles et garçons des clubs de Cambrai, Douai, Caudry, Douai-Sin, Aubry, Fechain et bien sûr du club local de l'Entente Athlétique Dechy Guesnain participeront à un Triathlon. Les épreuves seront qualificatives pour les Championnats du Nord et des Flandres.



Initiative Locale de Guesnain

L'assemblée générale d'ILG s'est tenu le 28 mars 2019. Lors de celle-ci, trois des membres du Conseil d'Administration étaient sortants mais ont été réélus. Le bureau reste donc inchangé (voir ci-contre). La séance, qui s'est passée dans la bonne humeur, a permis d'aborder le bon rapport financier de l'association ainsi qu'une première analyse des questionnaires inclus dans le précédent Bulletin Municipal. Les participants ont clôturé cet échange par un verre de l'amitié bien sympathique.



Composition du bureau

Présidente : Annie LESUEUR
Adjointe : Béatrice DELFOSSE

Trésorière : Carole DELHAYE
Adjointe : Dominique NUEZ

Secrétaire : Régine BOURRADA
Adjointe : Nathalie FRIGARD

Si vous souhaitez participer aux prochains voyages organisés par ILG, les inscriptions se feront à la Maison Pour Tous de 14h à 16h aux dates suivantes :

Berck - le samedi 6 juillet
adulte : 6€ - enfant : 4€
inscriptions les 17 et 24 juin

Pairi Daiza - le samedi 27 juillet
adulte : 25€ - enfant : 20€
inscriptions les 8 et 15 juillet

Wimereux - le samedi 10 août
adulte : 6€ - enfant : 4€
inscriptions les 22 et 29 juillet

Bouillon - le samedi 24 août
adulte : 30€ - enfant : 30€
inscriptions les 12 et 19 juillet

Don du sang

L'assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Dechy-Guesnain s'est tenue le 21 mars à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos. Anne SITARSKI, Présidente de l'association, aux côtés d'Alain BRUNEEL, Député, de Maryline LUCAS, Maire et de Jean-François GOURDIN, Président de l'Amicale du Douaisis, a énoncé le bilan de l'année 2018 avant de remercier l'ensemble des donneurs. En 2018, ce sont 213 donneurs qui se sont présentés dont 16 nouveaux contre 223 en 2017 et 264 en 2016.



Prochaine collecte

le 27 juin de 14h à 19h
à l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos

Tiots de Guesnain

L'association les Tiots de Guesnain a tenu son assemblée le 5 avril 2019, en présence de Mme CASPERS adjointe aux fêtes et de Mme le Maire. Ces dernières ont vivement remercié l'ensemble du bureau : les porteurs bénévoles pour leurs participations aux manifestations diverses et surtout la mise en place (recherche de participants...)

du toujours attrayant défilé annuel du "Nain Gaillou" ; celui-ci a d'ailleurs été largement évoqué et nous réservera sans nul doute surprises et émerveillement.

**Retrouvez les Tiots de Guesnain
les 4 et 5 mai au Parc Pécourt**



Vol à la fausse qualité

Qu'est ce que c'est ?

Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne et détournent son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou des valeurs ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service. Pour rentrer dans votre domicile, les voleur peuvent :

- inventer toutes sortes de prétextes : simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche, ...
- prétendre une fausse qualité : faux policiers, pompiers, employés de mairies...
- se présenter comme étant des employés du gaz, de l'électricité, des eaux, de la Poste, des faux techniciens (plombiers, installateurs d'alarme, de détecteurs de fumée, de téléphonie...)

Comment vous protéger ?

- Limiter l'accès à votre domicile, équiper votre porte d'un système de fermeture fiable : judas (oilleton) et entrebâilleur. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.
- Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, assurez-vous auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins de la réalité de cette visite.

- Dans la mesure du possible, demandez à un voisin, ami ou un membre de votre famille d'être présent le temps de la visite.
- Si vous réalisez un contre-appel pour vérifier la qualité de votre interlocuteur, n'utilisez jamais les numéros fournis par cette personne, utilisez ceux en votre possession (courriers, factures, appels d'urgence...)
- N'inscrivez jamais "Monsieur ou Madame Y", "Veuf ou Veuve X", sur votre boîte aux lettres, vous donneriez l'information aux personnes malveillantes que vous vivez seul(e).
- Changer les serrures lorsque vous perdez vos clés.

Si vous laissez entrer une personne chez vous

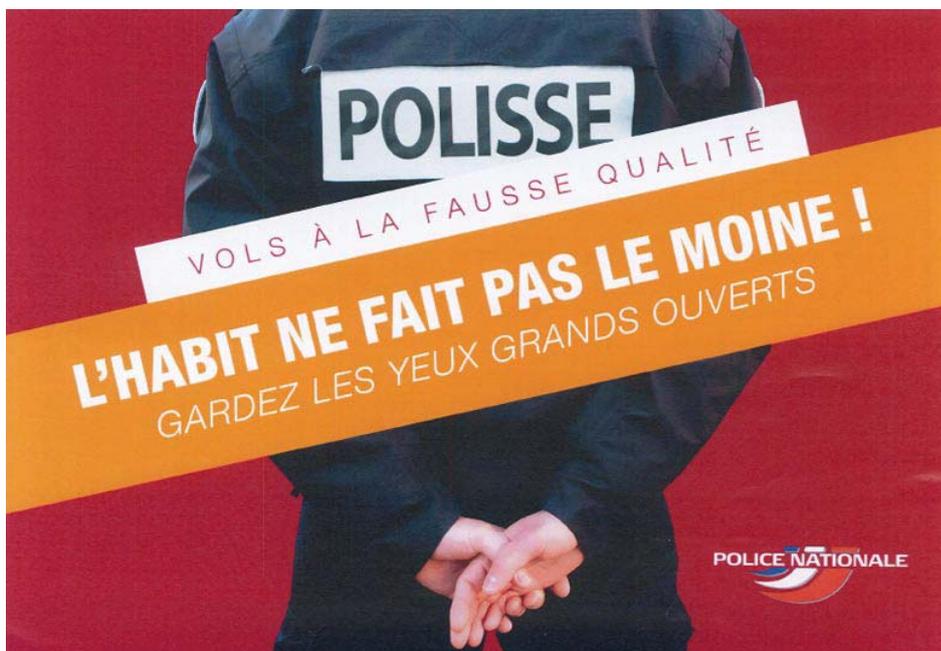
- Ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans ses déplacements.
- Quel que soit le motif invoqué, ne révélez jamais à qui que ce soit où se trouvent vos objets de valeur, vos liquidités. Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou les chiffres qui y sont portés (l'ensemble de ces chiffres permet les achats sur internet)

et évitez de conserver beaucoup d'espèces à votre domicile.

- Après le passage d'un inconnu, vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.

Vous êtes victime d'un vol "par ruse"

- Ne paniquez pas.
- Prévenez immédiatement les services de police en composant le 17 ou le 112 depuis votre téléphone portable. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpellier les auteurs.
- Donnez toutes les informations utiles aux policiers : adresse de votre domicile, description des auteurs (la taille, leurs vêtements...), mode opératoire succinct, et préjudice.
- Ne touchez à rien chez vous en attendant le passage de la police qui relèvera les traces et indices laissés par les malfaiteurs.



Réglementation : vente de Muguet

A l'approche du 1^{er} mai, nous vous rappelons que la vente du Muguet est réglementée par un arrêté de Police, daté du 7 avril 2015, visible en Mairie.

Il y est stipulé :

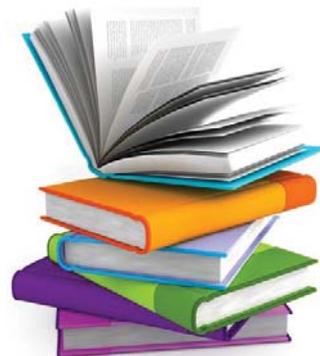
- que la vente du muguet sauvage sur la voie publique est autorisée chaque année, **le jour du 1^{er} mai uniquement et à plus de 100 mètres des boutiques ou étals de commerçants fleuristes.**
- que les vendeurs occasionnels ne pourront en aucun cas installer des bancs, tables ou tréteaux pour effectuer la vente de leurs produits.
- qu'il est formellement interdit aux vendeurs d'importuner les promeneurs et d'attirer leur attention par des appels, annonces...

- que le muguet sauvage doit être vendu en l'état, sans racines, sans vannerie, ni poterie, ni cellophane, ou papier cristal et sans adjonction d'aucune autre fleur, plante ou végétal de quelque nature que ce soit.



Portage de livres

Si vous avez des difficultés de déplacement, renseignez-vous auprès de la Médiathèque concernant le service gratuit de portage de livres à domicile.



Médiathèque
03 27 08 20 40
place Roger Salengro

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est là pour vous aider.

En prenant contact avec le service, vous obtiendrez la liste des "nounous" de votre commune ainsi que les démarches à accomplir lors de son embauche (déclarations, contrat de travail, mensualisation, aides...).

Le RELAIS propose également des ATELIERS D'ÉVEIL destinés aux ENFANTS accompagnés de leurs assistantes maternelles pour favoriser leur éveil et leur socialisation.

Atelier d'éveil : en toute convivialité...

Afin de répondre au mieux à vos besoins et vos attentes, une animatrice co-responsable de ce service, Madame Céline DELFORGE, se tient à votre disposition sur votre commune.



**Le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal de
Guesnain, Masny, Lewarde, Bruille-lez-Marchiennes et Loffre**

07 89 34 77 27

03 27 99 13 75

Dons en faveur de la restauration de Notre Dame de Paris

A la suite des interrogations d'administrés, et après contact auprès des services de la Sous Préfecture, une urne pourrait être installée à l'accueil de la Mairie dès que nous aurons des précisions sur les modalités de la collecte nationale annoncée par le Président de la République pour que les Guesninois qui le souhaitent puissent prochainement déposer leurs dons en chèque uniquement.



> Etat civil

Mariages

**Jean-Paul HARBION
et Véronique ALLARD,**
le samedi 02 mars 2019
devant Maryline LUCAS, Maire

**Laurent AHMED
et Violette SOLDATI,**
le samedi 23 mars 2019
devant Maryline LUCAS, Maire



**FERAHTIA Kouider
et Sandrine AZOTI,**
le samedi 30 mars 2019
devant Mohamed LAHSEN, Adjoint

Décès

GOSSART Jean-Luc,
décédé le 16 février 2019

BOCKTAËL Daniel,
époux de Thérèse RUSSO,
décédé le 23 février 2019

CALAIS Bernard,
époux de Monique RICHE,
décédé le 27 février 2019

CALLUYERE Michel,
veuf de Aline MIELCAREK,
décédé le 02 mars 2019

LEFEBVRE Françoise,
veuve de Jean KACZMAREK,
décédée le 03 mars 2019

D'ALMEIDA José,
époux de Henriette DEGUINE,
décédé le 04 Mars 2019

Naissances

Amjad AERAB,
né le 06 février 2019

Justine VERLET,
née le 21 février 2019

Clara DRAPIER,
née le 26 février 2019

Louiss OUTIN LUYCKX,
né le 28 février 2019

Mathéo DELMOTTE,
né le 23 mars 2019

Kamille TISON,
né le 29 mars 2019